

Délibération n° 20250315-003

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 15 mars 2025

Objet : MISE A JOUR DU
TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
6 mars 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 143

Présents : 74

Pouvoir : 5

Votants : 79

Pour : 73

Contre : 0 –

Abstention : 3 – (COUDUN
Laurent, DEVERNOIX
Marc-Antoine, VINCENT
Claude)

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mars à neuf heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FANJUL José, PINTÉ Emmanuel, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOUYOUX Francis, MERCERON Jean-Luc, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, DUDYSK Philippe, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, PERROT Guillaume, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, MALAYRAT (SEU) Jean-Pierre, VATIN Thierry, GHESQUIERE Chantal, GAUMY Francis, VILLEBRUN Bernard, DAVID Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, SABATIER Pierre, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, JOURDY Isabelle, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre, JEANVOINE Olivier, DUBIEN Gaëtan, PELISSIER Patrick, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger

Suppléants ayant pouvoir :

FOURNIER Jacques, TARDIVEL Ghislain, NEDELLEC Jean-Yves, DOLAT Gilles, GIRONDE Alain, CLERMONT Max, CAVALIERE Jean-Jacques, VINCENT Claude, SOLVIGNON Yves, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, HAYMA Eric

Pouvoirs :

BARGEON Marcel donne procuration à PERCHE Serge,
DURANTIN Christian donne procuration à LECHEVALLIER
Christine, AUBRY Jacques donne procuration à DAVID Marie,
BARRAUD Pierre donne procuration à MERCERON Jean-Luc,
POUZADOUX Jean-Paul donne procuration à BONNET Grégory

Secrétaire de séance : Mme BRUN

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code général de la fonction publique ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant des collectivités et établissements publics. Il appartient ainsi au conseil communautaire de définir la liste des emplois permanents et non permanents, à temps complet ou non complet, nécessaires au fonctionnement des services ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades sont regroupés dans le tableau des effectifs ;

CONSIDÉRANT que pour l'ensemble des emplois permanents visés dans les tableaux ci-dessous, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées par l'article L332-8 du code général de la fonction publique ;

Monsieur le Président expose que la présente mise à jour du tableau des effectifs comporte la création de deux emplois permanents :

- 1 poste d'assistant comptabilité / accueil à temps complet sur le grade d'attaché en remplacement du même poste sur le grade d'adjoint administratif devenu vacant suite au départ en mutation de l'agent qui l'occupait.
- 1 poste d'assistante administrative à temps complet sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en remplacement du même poste sur le grade d'attaché devenu vacant suite à la démission de l'agent qui l'occupait

Il est proposé au comité syndical:

- d'approuver le tableau des effectifs de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme projeté au 15 mars 2025 comme suit :

GRADE	EMPLOIS BUDGÉTAIRES				POURVUS				VACANTS			
	TC	TNC	TOT	ETP	TC	TNC	TOT	ETP	TC	TNC	TOT	ETP
Filière administrative	14	0	14	14	10	0	10	10	4	0	4	4
Emplois administratifs de direction	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Directeur général des services	1		1	1					1		1	1
Attachés territoriaux	3	0	3	3	2	0	2	2	1		1	1
Attaché principal	1		1	1	1		1	1				
Attaché	2		2	2	1		1	1	1		1	1
Rédacteurs territoriaux	3	0	3	3	3	0	3	3	0	0	0	0
Rédacteur principal 1ère cl	1		1	1	1		1	1	0		0	0
Rédacteur	2		2	2	2		2	2	0		0	0
Adjoint administratifs territoriaux	7	0	7	7	5	0	5	5	2	0	2	2
adjoint administratif territorial principal 1ère cl	2		2	2	1		1	1	1		1	1
adjoint administratif territorial principal 2ème cl	3		3	3	2		2	2	1		1	1
adjoint administratif territorial	2		2	2	2		2	2				
Filière technique	4		4	4	3		3	3	1		1	1
Ingénieurs territoriaux	4		4	4	3		3	3				
Ingénieur	4		4	4	3		3	3	1		1	1
TOTAL GÉNÉRAL	18	0	18	18	13	0	13	13	5	0	5	5

- de procéder à la création d'emplois de la manière suivante :

ANNEXE 1 : CRÉATION / SUPPRESSION DE POSTES PERMANENTS ET NON PERMANENTS					
CRÉATION DE POSTES PERMANENTS					
Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin
Finances	A	Attaché	Assistante comptabilité et accueil	15/03/2025	Poste créé suite à la demande de mutation de l'agent en poste
ENR	C	Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps complet	Assistante administrative	15/03/2025	Poste créé suite à la démission de l'agent en poste
CRÉATION DE POSTES NON PERMANENTS					
Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- De procéder à la création des postes permanents mentionnés ci-dessus ;
- D'approuver le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires correspondants.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



**territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME